

I - Qu'est-ce qu'un château fort ?

Nous croyons bien connaître les châteaux forts du Moyen Âge. Ils apparaissent dans tant de romans, servent de décor à tant de films, sont au centre de tant de jeux... Des siècles de littérature, des décennies de cinéma ont nourri notre imaginaire... et déformé la réalité. La vérité n'est pas facile à rétablir. D'abord parce qu'il n'est pas aisé de renoncer aux oubliettes et aux souterrains, parce que les recherches scientifiques, les fouilles archéologiques n'exercent pas la même fascination que les productions hollywoodiennes. Mais aussi parce que les édifices que nous voyons aujourd'hui ne sont généralement pas ceux que le Moyen Âge a connus. En traversant les siècles, ils se sont transformés et les parties les plus fragiles ont disparu. Ainsi avons-nous tendance à oublier que les châteaux forts qui se sont multipliés en Europe à partir du X^e siècle associaient plusieurs fonctions.

Restitution du château d'Yèvre-le-Châtel
au XV^e siècle. Dessin de Paul Martellière
(bibliothèque municipale de Pithiviers)



Des fonctions diverses

La fonction défensive est certes essentielle. Le château est un édifice fortifié pour résister aux attaques, un abri sûr pour le seigneur et les paysans qui peuvent s'y réfugier. Mais, comme l'a écrit Jean Mesqui, « un château vivait plus longtemps en paix qu'en guerre ».

Aussi ne faut-il pas négliger ses autres fonctions. Dès le début de l'époque féodale, des attributions politiques, administratives et judiciaires s'ajoutent au rôle défensif. Le château fort est donc un lieu de pouvoir. C'est aussi un lieu de vie, un édifice habitable, un ensemble de bâtiments résidentiels pour le seigneur, sa famille et ses serviteurs. Ces différentes fonctions apparaissent dans l'essai de restitution du château d'Yèvre-le-Châtel au XV^e siècle.

Exposition réalisée par Hervé Finous, professeur chargé de mission auprès du service éducatif des archives départementales et Annie Henwood, conservateur en chef du patrimoine aux archives départementales.

Sauf indication contraire, tous les clichés proviennent des archives départementales (Luc Volland et Franck Meunier).

Les éléments architecturaux de la défense

Les châteaux forts du Loiret permettent de constituer une sorte de dictionnaire

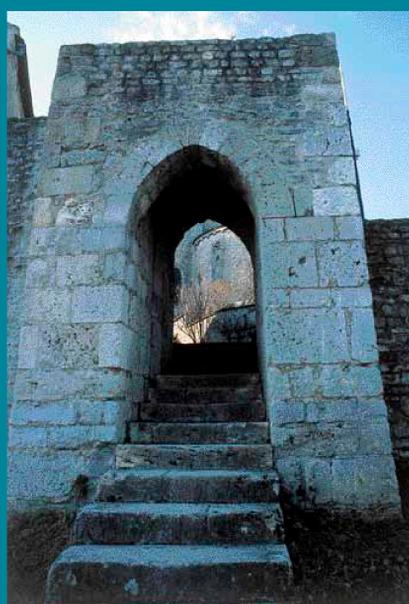
en images, un petit glossaire illustré du vocabulaire castral.



Mur et tour d'Yèvre-le-Châtel

Les **murs** d'enceinte du château fort, appelés « courtines » sont défendus par des **tours** dites « de flanquement ». À Yèvre-le-Châtel, les parements des courtines sont dressés en assez petits moellons de forme irrégulière. Un long arc se dessine à la base du mur, qui a probablement pour fonction d'éviter un effondrement en cas de sape. Contrairement aux parements des courtines, ceux des tours circulaires sont constitués de pierres de taille régulièrement appareillées, plus petites sur les parties verticales que sur les bases talutées (murs montés en pente sur lesquels peuvent ricocher les projectiles lancés par les défenseurs). Les tours sont percées de fines meurtrières, alors que les courtines en sont dépourvues.

Une **poterne** est une petite porte dérobée. On donne parfois ce nom à la tour-porte rectangulaire édifée dans la partie est de l'enceinte de la basse-cour, en haut d'une pente raide. La porte est couverte d'un arc brisé et défendue par une herse.



Poterne d'Yèvre-le-Châtel

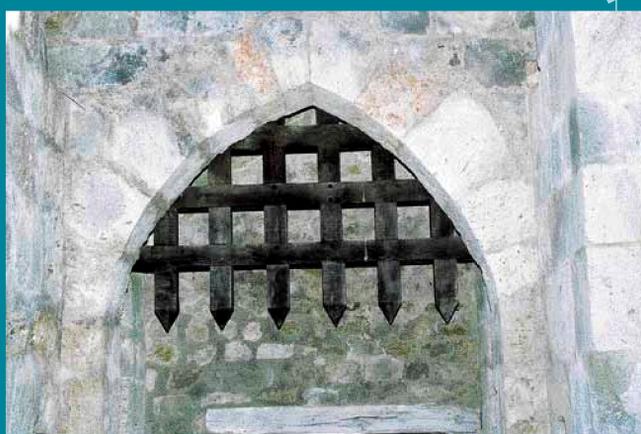
L'accès principal à la basse-cour, parfois appelé **châtelet**, se trouve à proximité immédiate du donjon.

Deux tours cylindriques percées d'archères encadrent une porte en arc brisé jadis protégée par une herse.



Châtelet d'entrée d'Yèvre-le-Châtel

L'usage de la **herse** s'est généralisé dans le dernier quart du XII^e siècle. C'est une grille qu'on peut abaisser en la faisant glisser dans des rainures verticales. Celle de la porte Est du donjon d'Yèvre est en bois.



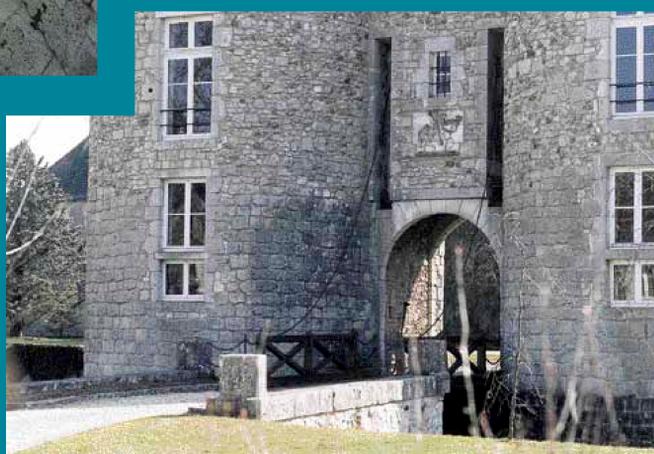
Herse d'Yèvre-le-Châtel

Les ouvertures verticales dans lesquelles s'encastrent les poutres permettant de manœuvrer le **pont-levis** sont encore bien visibles, au-dessus de la porte du château.



Assommoir d'Autry-le-Châtel

L'**assommoir**, qui accompagne souvent la herse, est une ouverture pratiquée dans la voûte pour permettre le tir vertical.



Pont-levis de Dammary-en-Puisaye

Châteaux forts et fortifications

dans le Loiret

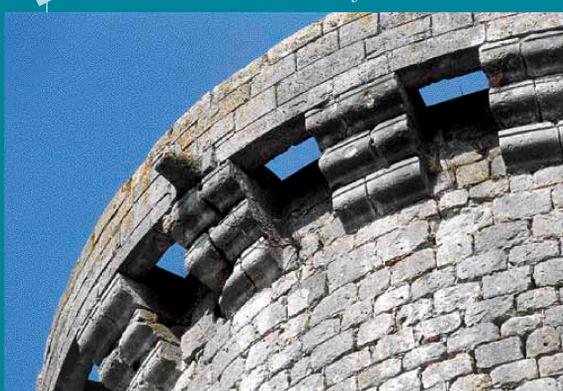
I - Qu'est-ce qu'un château fort ?

Bretèche de Châtillon-Coligny



La **bretèche** est une logette rectangulaire en encorbellement permettant de défendre une ouverture par un tir plongeant.

Mâchicoulis de Dammarie-en-Puisaye



Le **mâchicoulis** est une coursière de pierre en surplomb et, le plus souvent, au sommet d'une courtine ou d'une tour permettant aux défenseurs de pratiquer un tir fichant, de laisser tomber sur les assaillants des projectiles et des liquides bouillants. Celui de la tour maîtresse de Dammarie-en-Puisaye est un mâchicoulis sur consoles dont le parement externe est porté par des linteaux.

Baie ouverte dans le mur, la **meurtrière** permet le tir horizontal ou tendu des armes à corde ou à poudre.

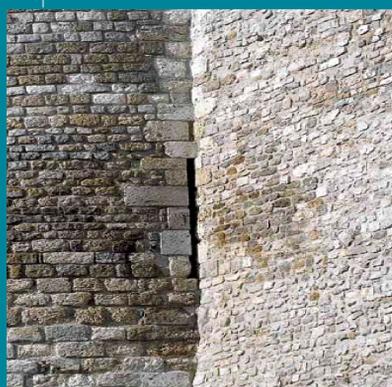
Fente étroite, l'**archère** est une meurtrière pour le tir de l'arc ou de l'arbalète. Elle constitue un élément essentiel de la défense active, comme on peut le voir à Château-Renard (documents 1 et 2) et à Yèvre-le-Châtel (document 3), où la disposition de certaines archères permet un tir rasant les courtines.

Avec l'utilisation des armes à feu, on voit apparaître des **archères-cannonnières** (document 4) qui associent fente verticale et ouverture circulaire, et des **cannonnières** (document 5).

Embrasures de meurtrières Châteaurenard (intérieur) (Doc. 2)



Meurtrière d'Yèvre-le-Châtel (Doc. 3)



Meurtrière de Châtillon-Coligny (Doc. 4)



Tour percée de meurtrières Châteaurenard (Doc. 1)



Canonnière de Boiscommun (Doc. 5)

II - Le château au cœur de la seigneurie

Qui vit au château ?

Même si tous les seigneurs ne sont pas châtelains et si tous les châteaux ne sont pas habités par des **seigneurs**, le château fort paraît inséparable de la seigneurie.

Il est bien souvent le centre de cette cellule de base de la vie quotidienne qui connaît son apogée entre le troisième quart du XI^e siècle et le troisième quart du XIII^e siècle.

Fort de la **protection** qu'il peut assurer aux habitants du voisinage, le châtelain les domine de son **pouvoir**.

Expression et symbole de la puissance du seigneur, le château fort est le lieu où s'exerce le plus visiblement son autorité : en particulier sur les paysans des seigneuries

campagnardes, mais aussi, pour le grand seigneur, sur ses vassaux, sur les petits seigneurs qui tiennent de lui leurs pouvoirs et lui ont juré fidélité au cours de la cérémonie de l'hommage.

Qu'il soit un capitaine, un gouverneur nommé à la garde d'une forteresse royale ou qu'il soit le seigneur des lieux, le maître du château fort est un **guerrier**.

Son pouvoir est indissociable de la force de ses armes, et c'est avec ses armes (aux deux sens du mot) que le seigneur aime à se faire représenter : reconnaissable à son armement, il est identifiable grâce à ses armoiries.



◆ Pierre tombale de Trézan (début du XIII^e siècle)

Sculptée en demi-relief, la pierre tombale de Trézan représente un **chevalier**, probablement Guy du Donjon, seigneur de Jouy et de Trézan, mort entre 1225 et 1227, et un évêque, probablement son frère Guillaume, mort archevêque de Bourges en 1209, qui n'a d'ailleurs pas été enterré dans la même tombe.

Aussi n'est-ce qu'une seule âme, figurée par un enfant nu, que les deux anges sculptés entre les deux arcatures emportent au ciel.

Le chevalier est revêtu d'un haubert (cotte de mailles) qui ne laisse découvert que son visage. Il est en outre protégé par un grand écu retenu aux épaules par deux bretelles et orné d'un ours naissant entouré de fleurs de lis.

L'évêque porte l'aube et la chasuble. Il est coiffé d'une mitre et tient une crosse dans sa main gauche.

Le lionceau, aux pieds du chevalier, est symbole de force virile ; le dragon, aux pieds de l'évêque, évoque les puissances du péché vaincues.

◆ Chevalier, bas-relief du château de Dammarie-en-Puisaye (fin du XV^e siècle)



Solidement campé sur sa selle et ses étriers, le sire de Courtenay chevauche un destrier empanaché au caparaçon armorié. Protégé par une lourde armure et coiffé d'un heaume dont la visière relevée découvre son visage, il porte une épée et un écu aux armes de sa famille (d'or à trois tourteaux de gueules) ici chargées d'un lambel.

Sceau d'Henry de Sully (1313)
(moulage des Archives nationales)



Seaux de Jean Beaugency (1215), Robert de Courtenay (1232) et Henri de Sully (1313) les représentent à cheval et en armes : avec leurs heaume, épée et bouclier. Les sceaux de Robert de Courtenay et d'Henri de Sully sont aux armes. Le cheval de Robert de Courtenay a un caparaçon sur lequel on peut voir un tourteau et un

lambel. Les armes d'Henri de Sully (d'azur semé de molettes d'or au lion du même brochant sur le tout) apparaissent tout à la fois sur le caparaçon du cheval, sur l'écu et sur l'épaulière du chevalier. L'épée du seigneur de Sully est retenue par une chaîne. Le chanfrein du cheval (pièce d'armure qui se trouve devant sa tête) est orné

de cimier.

Jeanne de Vendôme est l'épouse d'Henri de Sully. Elle est représentée debout, de face, en cote et manteau, coiffée en voile. Sa main droite tient l'attache du manteau. Son poing gauche, ganté, porte un oiseau de vol. Les deux écus qui l'encadrent sont ornés, l'un, du lion des Sully, l'autre, du lion des Vendôme.

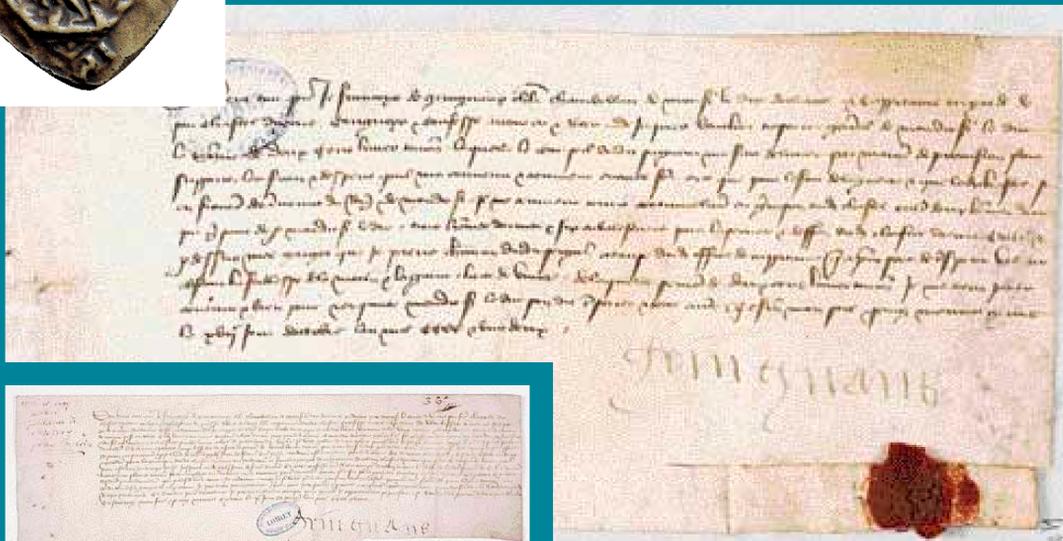
Sceau de Jean de Beaugency (1215)
(moulage des Archives nationales)



Sceau de Jeanne de Vendôme (1313)
(moulage des Archives nationales)



Sceau de Robert de Courtenay (1232)
(moulage des Archives nationales)



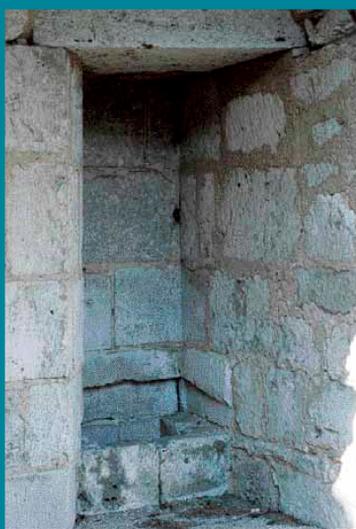
Quittances de paiement de frais de garnison (1422)
et de fourniture d'armes pour le château d'Yèvre-le-Châtel (1420)

Au début des années 1420, Yèvre-le-Châtel dépend du duché d'Orléans. François de Gringnoux, qui a été nommé à sa garde, signe deux **quittances** qui nous renseignent sur le rôle joué par le château en cette période troublée. Par la première, il donne quittance au trésorier général du duc d'une somme de 200 livres tournois qui lui a été accordée pour faire face aux frais supplémentaires occasionnés par la guerre. En plus des deux hommes d'armes qui ont été placés par le duc, trois autres hommes et six arbalétriers tiennent garnison à Yèvre. Le second document concerne la livraison d'un canon, de cordes à arbalètes et d'un millier de traits.

La résidence du seigneur

Plus fragiles que les parties défensives du château fort, les attributs civils ont partiellement ou totalement disparu. Plusieurs châteaux forts du Loiret présentent cependant des vestiges qui rappellent l'importance de la fonction

résidentielle, témoignent des conditions d'hygiène dans lesquelles les châtelains ont vécu et permettent, parfois, d'imaginer la manière dont l'espace réservé à l'habitation a pu être aménagé.



Latrine du donjon de Châtillon-Coligny (Doc. 1)

Un appartement noble dans le donjon de Châtillon-Coligny ?

À Châtillon-Coligny subsistent, au dernier niveau du donjon, des restes d'aménagement de confort évidemment liés à la fonction résidentielle.

Éclairée par un jour, la latrine (document 1) est constituée d'un réduit fermé doté d'un siège percé dont la conduite débouche en encorbellement à côté d'un contrefort.

Le lavabo (document 2) est abrité par une élégante arcature.

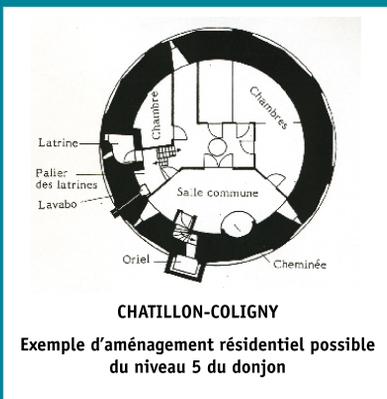
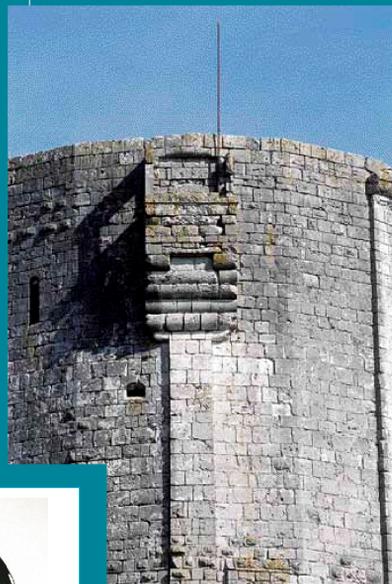
Son bassin a été brisé lors de la chute de la charpente. Le conduit par lequel les eaux s'écoulent débouche sur une gargouille. À ces éléments de confort sanitaire s'ajoute un aménagement dont la vocation n'est pas clairement établie : l'oriel (document 3). C'est un petit édicule en encorbellement de forme rectangulaire auquel on accède par un escalier courbe qui s'inscrit dans l'épaisseur de la muraille. Couvert d'un toit indépendant de celui du donjon, il possède sur chacune de ses faces

extérieures une grande baie encadrée par des colonnettes à chapiteaux romans. S'agissait-il d'un balcon d'agrément, d'un oratoire, ou servait-il à puiser, sans avoir à sortir, l'eau du puits extérieur situé exactement au-dessous ? Prenant en compte l'ensemble de ces dispositions, Jean Mesqui a imaginé ce qu'a pu être l'organisation du niveau sommital du donjon pour constituer un appartement noble (document 4).



Lavabo du donjon de Châtillon-Coligny (Doc. 2)

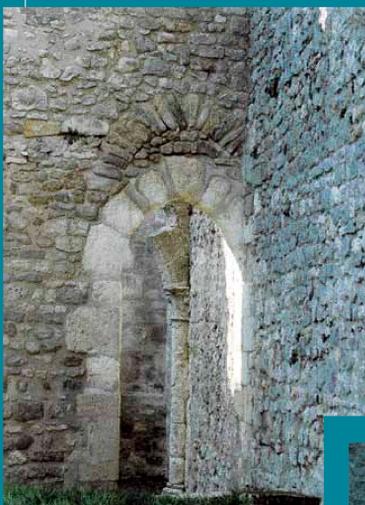
Oriel du donjon de Châtillon-Coligny (Doc. 3)



CHATILLON-COLIGNY
Exemple d'aménagement résidentiel possible du niveau 5 du donjon

Plan restitué du 5^e étage du donjon de Châtillon-Coligny, dessin de Jean Mesqui (Doc. 4)

Colonnnette d'Yèvre-le-Châtel



À Yèvre-le-Châtel, les plafonds du rez-de-chaussée du logis reposaient sur des diaphragmes constitués de deux arcs retombant aux extrémités sur des colonnettes engagées dans les murs et au centre sur des piliers circulaires. Les colonnettes subsistantes sont dotées de chapiteaux à crochets feuillagés qu'on peut dater du début du XIII^e siècle.

À Beaugency, dès le XI^e siècle, les grandes baies de l'étage résidentiel, dont on perçoit bien les contours, ont été remplacées par des baies géminées séparées par une colonnette à chapiteau.



Fenêtre romane de Beaugency

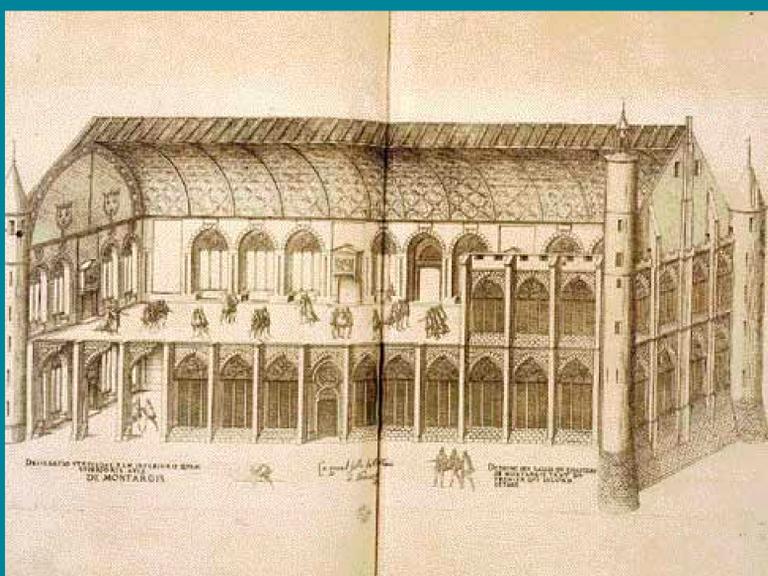
Un lieu de pouvoir

La « salle » (ou « grande salle ») assume à l'origine une double vocation : administrative et résidentielle.

Le seigneur y prend son repas et y héberge ses hôtes, mais il y rend aussi la justice et y réunit ses conseillers. Puis

la « grande salle » tend à se spécialiser. Essentiellement vouée à l'exercice du pouvoir, elle doit manifester la puissance du maître d'ouvrage et peut donc atteindre – surtout dans les châteaux royaux – de très amples dimensions.

Édifiée dans la première moitié du XIII^e siècle, la **grande salle** du palais royal de Montargis était l'une des plus vastes du royaume. Elle possédait deux niveaux séparés par un plancher. Un escalier monumental donnait accès au niveau supérieur : étage noble, niveau d'apparat, lieu où s'exerçait le pouvoir. La grande salle de Montargis était éclairée par des fenêtres à réseau gothique dont les embrasures dotées de coussièges permettaient de profiter de l'environnement. Elle était chauffée, exemple assez rare, par trois cheminées : une sur la grande face opposée aux degrés et une sur chacun des pignons.



Grande salle du château de Montargis, dessin de Jacques Androuet Du Cerceau, dans *Les plus excellents bâtiments de France* (1576)

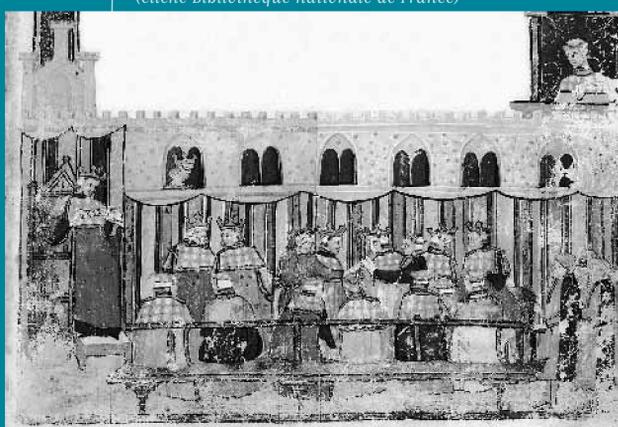


Cheminée au château de Sully-sur-Loire

La grande cheminée

murale à hotte de la salle d'entrée du donjon de Sully-sur-Loire repose sur deux piédroits ornés de chapiteaux. Elle offre un assez bel exemple des cheminées qui pouvaient être utilisées pour chauffer les grandes salles.

Assemblée royale dans une grande salle au XIII^e siècle (cliché Bibliothèque nationale de France)



Repas dans un château au XV^e siècle (Paris, musée du Petit-Palais, photo RMN/ Bulloz)



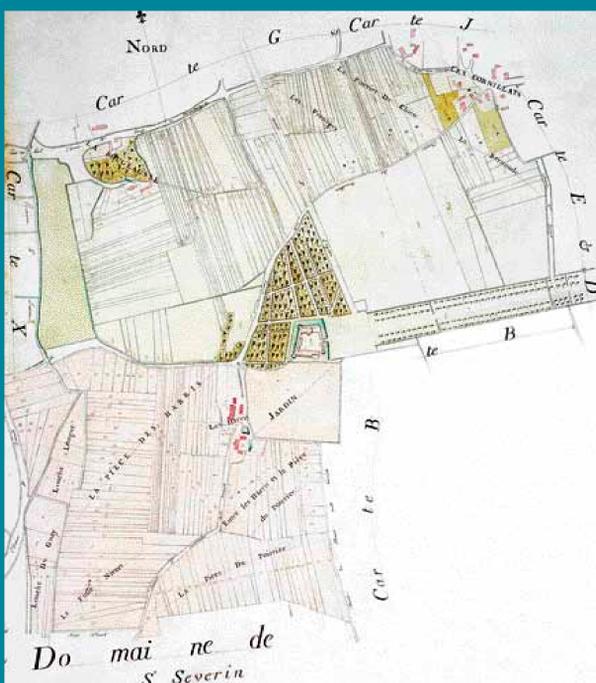
Dressée sur des tréteaux, la table derrière laquelle le seigneur, son épouse et ses proches prennent leur **repas** sous le regard de courtisans pourra aisément être démontée après usage. Le repas devant aussi être un plaisir pour les yeux, le cuisinier a paré de ses plumes le paon qu'on présente aux convives. Ceux-ci portent de riches vêtements. Ils n'utilisent pas d'assiettes, mais des tranchoirs – ici des planchettes de bois. La vaisselle précieuse exposée sur le dressoir, à droite, est surtout destinée à témoigner du haut rang du maître des lieux.

Cette miniature, qui illustre bien la **fonction aulique** de la grande salle, rappelle aussi une des constantes de son organisation spatiale en présence du maître : l'existence, à l'un des pignons, de l'estrade où siège le seigneur – ici le roi. C'est à partir de cette estrade, souvent chauffée par une cheminée, que s'organisaient les banquets et les lits de justice, vassaux et conseillers étant installés parallèlement aux murs gouttereaux.

Seigneurs et paysans

Toutes les **seigneuries** ne sont pas campagnardes, mais la très grande majorité des habitants du royaume de France sont des paysans dépendant d'un seigneur. Celui-ci détient le ban, c'est-à-dire le pouvoir de commander et de contraindre, de juger et de punir. Le territoire de la seigneurie comprend la réserve – terre exploitée directement par le maître – et les tenures des paysans. Ces derniers doivent effectuer différents travaux pour

le seigneur (corvées) et lui verser des redevances en monnaie ou en nature. De la répartition des terres au sein de la seigneurie médiévale, les terriers de l'Ancien Régime conservent souvent le souvenir. Des travaux des paysans, les enluminures du Moyen Âge offrent de nombreuses illustrations. Elles évoquent aussi volontiers l'une des occupations favorites du seigneur sur les terres de sa seigneurie, la chasse.



Plan terrier du château de Mignerette (Archives départementales du Loiret)

Établi au XVIII^e siècle, le plan terrier de Mignerette porte la marque du Moyen Âge. Les vastes parcelles regroupées autour du château rappellent l'existence de la réserve seigneuriale. Elles voisinent avec de petites parcelles en lanière correspondant aux tenures des paysans.

Qu'ils soient **serfs** ou considérés comme **libres**, les paysans doivent effectuer un certain nombre de **travaux** d'intérêt général et participer à l'exploitation de la réserve. Ces corvées sont d'une très grande diversité. Au reste, elles se comptent beaucoup plus souvent en journées de travail qu'en tâches à accomplir. Très lourdes à l'époque carolingienne, elles tendent à disparaître aux XIII^e et XIV^e siècles, les maîtres des domaines comprenant que le recours à des manouvriers rémunérés est finalement plus rentable. À la fin du Moyen-Âge, on observe cependant des retours vers le servage qui s'accompagnent du rétablissement ou du renforcement de certaines corvées. Les enluminures du **Livre des profits champêtres ruraux** rappellent que la mise en valeur du domaine se fait souvent sous la surveillance d'un intendant. Elles témoignent en outre de l'extrême variété des tâches des paysans : travail de la vigne, élevage, entretien du jardin, plantation d'arbres...



Livre des profits champêtres ruraux, fin du XV^e siècle (Bibliothèque de l'Arsenal/ cliché Bibliothèque nationale de France)

Chasse au faucon au XIII^e siècle (Bibliothèque municipale de Besançon/cliché CNRS-IRHT)



La **chasse** est le passe-temps par excellence du seigneur. C'est tout à la fois un privilège âprement défendu et un sport noble : entretien quotidien à l'équitation, à l'adresse et à l'endurance. Comme la guerre, la chasse est régie par des règles qui reflètent la morale aristocratique. La vénerie, ou chasse à courre, recourt à des meutes de chiens. Les femmes en sont exclues. Elles peuvent, en revanche, pratiquer la fauconnerie. Celle-ci utilise des oiseaux de proie dressés que le fauconnier porte sur le poing.

III - Mottes, donjons et châteaux

Mottes castrales

Les progrès de la recherche ont conduit à revoir la chronologie et à renoncer à l'idée un peu naïve qu'à chaque époque correspond un seul type d'organisation de l'espace, un seul modèle architectural.

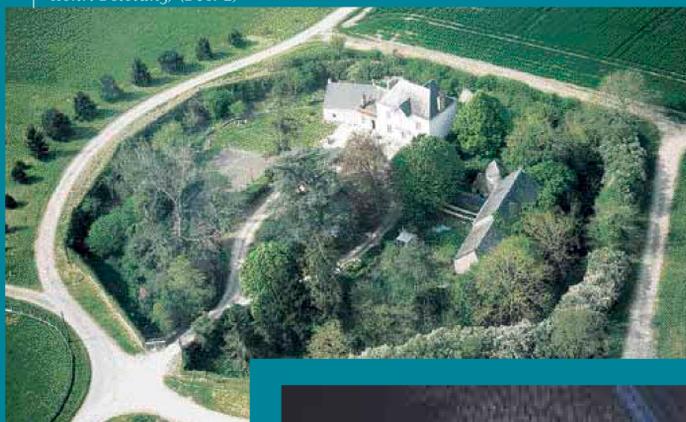
Il y a certes une évolution, liée à l'histoire du pouvoir, de la société, des techniques militaires et des méthodes de construction. Mais ces changements n'excluent pas que plusieurs types de châteaux aient pu coexister. C'est à partir du Xe siècle que l'Europe occidentale se couvre d'éminences artificielles, de petites collines dues au travail des hommes : les **mottes**.

Édifiées grâce au pouvoir de ban du seigneur, qui lui permet d'astreindre les paysans à la corvée, elles surgissent fréquemment dans des sites déjà fortifiés. Entourées de fossés, elles sont couronnées d'une palissade et peuvent être surmontées d'une tour servant de vigie, de refuge et, parfois, d'habitation. Mais elles ne constituent qu'une partie du château, qui comprend également une basse-cour (ou bayle) entourée de fossés où se situent les bâtiments utilitaires, la chapelle et, bien souvent, la résidence du seigneur.



La construction d'une motte fortifiée, détail de la Tapissérie de Bayeux, XI^e siècle (avec autorisation spéciale de la ville de Bayeux) (Doc. 1)

Vue aérienne de la motte de Huisseau-sur-Mauves (DRAC Centre/ cliché Henri Delétang) (Doc. 2)



Vue aérienne de la motte de Tournois (DRAC Centre / cliché Alain Lelong) (Doc. 3)

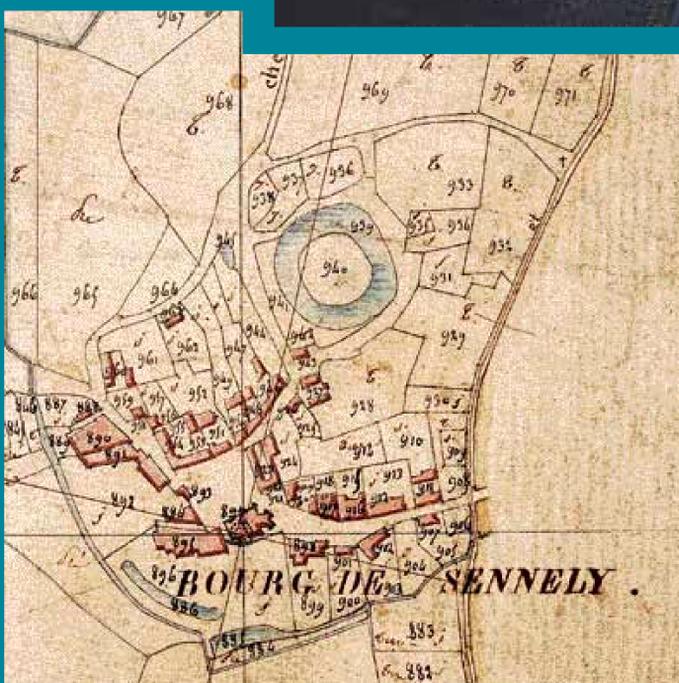


La broderie de la reine Mathilde, dite « tapisserie de Bayeux » (doc. 1) évoque la conquête de l'Angleterre par le duc de Normandie Guillaume le Conquérant, en 1066. La manière dont elle représente la construction d'un camp fortifié à Hastings s'inspire directement des conditions dans lesquelles ont été édifiées les mottes.

Le personnage de gauche, plus grand que les autres, incarne le pouvoir seigneurial. Le geste de sa main droite est celui du commandement. C'est sur son ordre et sous son autorité que les habitants de la seigneurie accomplissent leurs travaux de terrassement.

Le département du Loiret compte de nombreux ouvrages de terrassement résultant d'un amoncellement de terre rapportée, mais leur datation est souvent sujette à caution. Ceux de Montpipeau, à Huisseau-sur-Mauves (document 2), et de Tournois (document 3) sont tous deux des tertres circulaires entourés de fossés. À Tournois, les dimensions du tertre (90 mètres de diamètre et 3 mètres de hauteur) et du fossé (10 à 15 mètres de largeur sur 1 mètre de profondeur) sont assez imposantes.

Outre la photographie aérienne, l'étude des cadastres – actuels ou anciens – peut fournir d'utiles informations sur l'existence des mottes dont certaines ont aujourd'hui disparu. Ainsi la motte castrale de Sennely et ses fossés en eau apparaissent-ils clairement sur le cadastre de 1823 (document 4). Les fossés qui figurent au sud de l'église correspondent probablement aux limites de l'ancienne basse-cour, dans laquelle le village s'est installé.



Détail de l'ancien cadastre de Sennely (Archives départementales du Loiret) (Doc. 4)

Donjons et châteaux

Dès le XI^e siècle, apparaissent des **donjons** (ou tours maîtresses), construits non plus par les paysans, mais par des charpentiers et des maçons. Ces grosses tours, qui rassemblent pour la plupart les fonctions résidentielle et défensive, se multiplient au XII^e siècle. Le modèle le plus répandu est celui du lourd donjon quadrangulaire à contreforts dont Beaugency offre un très bel exemple. Mais on crée et utilise simultanément d'autres formes : plan circulaire ou tour polygonale.

Avec le règne de Philippe Auguste (1180-1223), la grosse tour circulaire s'impose dans les châteaux royaux, même dans ceux qui sont déjà pourvus de tours maîtresses. Et les grands seigneurs, toujours désireux d'imiter le roi, adoptent volontiers ce modèle dans la première moitié du XIII^e siècle. Le plan circulaire n'est cependant guère adapté à la fonction résidentielle.

Aussi les tours « philippiennes » semblent-elles avoir surtout un rôle militaire et un caractère emblématique.

Elles affirment la prééminence du roi – ou l'importance du seigneur qui l'imité. Les tours maîtresses multifonctionnelles ne disparaissent pas pour autant et, à partir du XIV^e siècle, la guerre de Cent Ans crée un contexte favorable à leur construction. Les formes en sont variées, mais le plan le plus fréquent est le rectangle à tourelles. Utilisé dès le XII^e siècle à

Mez-le-Maréchal, il constitue, au XV^e siècle, le type le plus répandu de tour résidentielle d'échelle moyenne.

Période décisive pour l'histoire des tours maîtresses, le règne de Philippe Auguste occupe également une place particulière dans l'histoire des enceintes. Ses débuts se situent à une époque où l'usage de la pierre se diffuse pour la construction des remparts, dont le rôle défensif devient essentiel, grâce à la construction de tours de flanquement saillantes et régulièrement espacées.

Ces transformations permettent ou imposent d'autres changements. D'une part, on réduit le périmètre de l'enceinte et on lui donne un tracé plus régulier (quadrangulaire ou polygonal).

D'autre part, le donjon, qui tend à perdre de son importance, peut être annexé à la fortification de l'enceinte... ou disparaître purement et simplement.

Les bâtiments résidentiels, enfin, vont désormais s'adosser aux courtines.

Ainsi voit-on se constituer, à la fin du XII^e siècle et au début du XIII^e siècle, un modèle castral dont les grands seigneurs – ceux qui peuvent assumer l'augmentation des coûts de construction qu'il implique – s'inspireront durablement, par-delà même les changements du XIV^e siècle, surtout liés au désir de rendre les châteaux plus agréables à habiter.



Vue de la façade orientale du donjon de Beaugency (Doc.1)



Les très anciennes ruines du château de Beaugency, par Claude Chastillon (XVII^e siècle) (Doc.2)

Le donjon de **Beaugency** est le dernier vestige d'un ensemble de fortifications destinées à défendre le passage de la Loire.

Construit au XI^e siècle sur une motte, il comportait à l'origine trois étages : une salle basse voûtée, servant de cellier, et deux salles résidentielles superposées, éclairées par des fenêtres géminées. On y accédait par une porte située au premier étage. Très tôt, on ajoute deux étages, ce qui porte la hauteur totale à 37 mètres. Au XIV^e siècle, les murs sont percés de grandes fenêtres rectangulaires. En 1567, lors des guerres de Religion, un incendie détruit toiture et plancher (document 1). La gravure de Chastillon, très fantaisiste dans les détails, replace cependant le donjon dans son ancien cadre et montre la double muraille concentrique qui le protégeait (document 2).



Vue du donjon de Dammarie-en-Puisaye (Doc. 1)

On ne sait rien de l'histoire du donjon de **Dammarie-en-Puisaye** qui appartient à la puissante famille de Courtenay. De forme circulaire, couronné de mâchicoulis, il est le seul témoin d'une construction primitive, sans doute de la fin du XII^e siècle, complétée au siècle suivant par une enceinte et un logis (document 1).

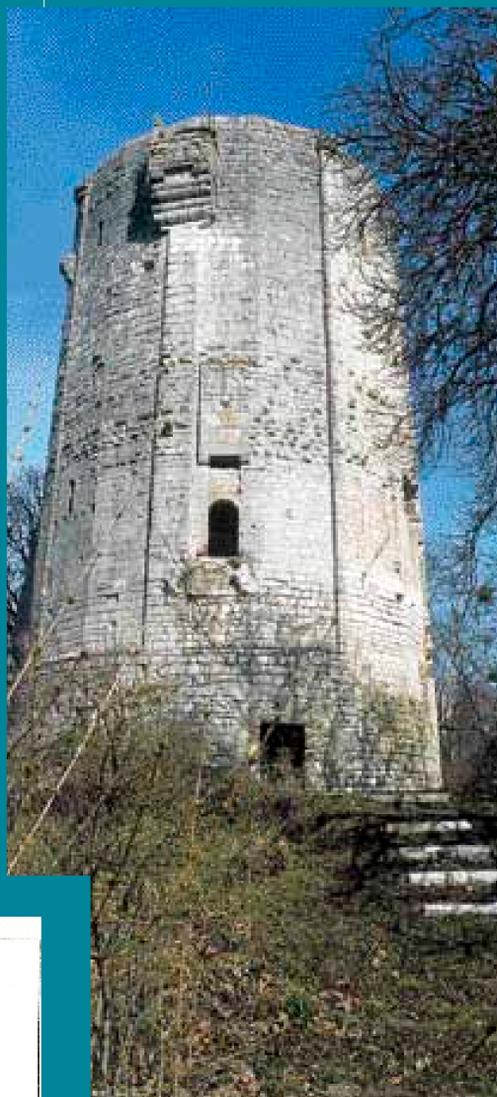
La vue aérienne montre l'ensemble du site castral, du moins ce qu'il en reste, ainsi que le village, au pied du donjon. La chapelle du château est devenue l'église paroissiale (document 2).



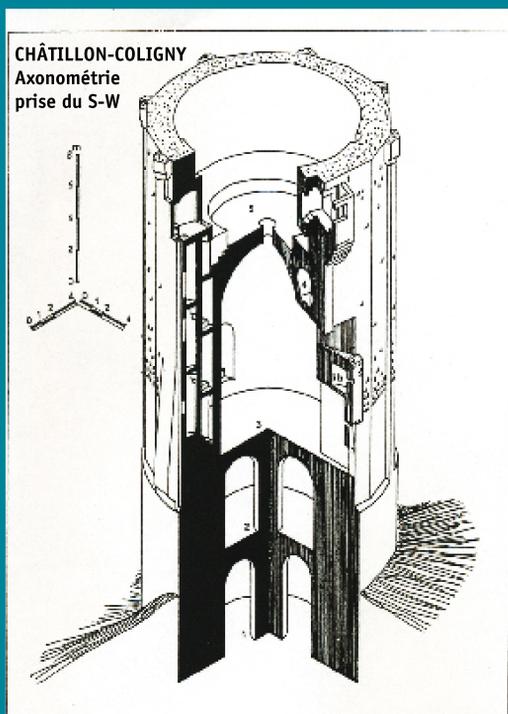
Vue aérienne du château de Dammarie-en-Puisaye (Doc. 2)

La seigneurie de Châtillon-sur-Loing (ancien nom de **Châtillon-Coligny**) fut à partir du XI^e siècle la propriété de la puissante famille des comtes de Blois.

De cette époque ne demeure que le donjon, tour maîtresse d'une forteresse disparue, bâtie vers 1180-1190 par Etienne de Sancerre. De forme cylindrique à la base, elle se transforme en polygone à seize pans marqués par des contreforts plats (document 3).



Vue du donjon du château de Châtillon-Coligny (Doc. 3)



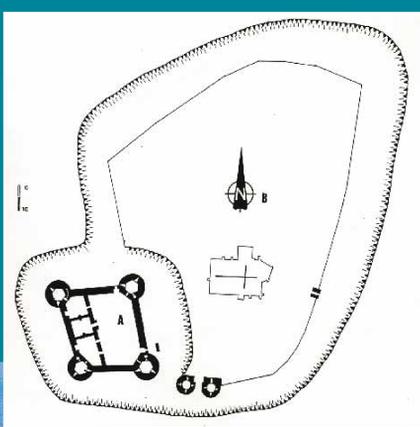
Coupe du donjon de Châtillon-Coligny, dessin de Jean Mesqui (Doc. 4)

Comme à Beaugency, les étages inférieurs, voûtés, servaient de caves ; les étages supérieurs étaient destinés à la résidence et le dernier était doté d'un confort certain : oriel (logette), cheminée, lavabo, latrines. Une bretèche défendait l'entrée et commandait le pont-levis (document 4, voir aussi documents 1, 2, 3 et 4 du panneau 6).

Parmi les châteaux forts du Loiret

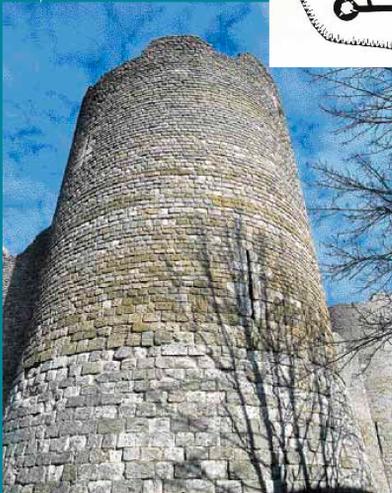


Vue aérienne du château d'Yèvre-le-Châtel



Vue d'une tour du château d'Yèvre-le-Châtel

Plan du château d'Yèvre-le-Châtel, dessin de Jean Mesqui



Situé à 6 kilomètres à l'est de Pithiviers, sur le bord d'un plateau, le château d'**Yèvre-le-Châtel** contrôle la route de Paris à Orléans. Le premier édifice appartenait à des seigneurs prompts à rançonner abbayes et paysans et il fut plusieurs fois rasé sur ordre du roi. En 1112, Louis VI l'achète et il devient résidence royale. Le château actuel a été reconstruit par le roi Philippe-Auguste au début du XIII^e siècle : c'est une forteresse militaire qui est le signe visible de l'autorité du souverain.

Le plan fait apparaître l'enceinte de la basse-cour primitive (100 m x 130 m) où se situe l'église Saint-Gault. L'entrée était protégée par un puissant châtelet, composé de deux tours rondes reliées par un assommoir doublé d'une herse.

Le château, dans l'angle sud-ouest de l'enceinte, est construit sur une motte ancienne. Il ne comporte pas de tour maîtresse, mais peut être considéré comme un donjon flanqué de quatre tours commandant les courtines. L'accès se fait par une porte placée à plus de 5 mètres au-dessus du fossé, donnant sur un pont-levis dont il reste la pile d'appui.

Les tours sont construites en pierres de taille régulièrement appareillées.

D'un diamètre d'environ 10 mètres, aux murs de 2,60 mètres d'épaisseur, elles ont trois étages voûtés sur croisée d'ogives. Des archères très étroites permettaient de neutraliser des attaquants qui seraient parvenus jusqu'à leur pied.

À l'intérieur du donjon, un corps de bâtiments, aujourd'hui en ruines, servait de résidence au roi lors de ses passages et à l'officier qui le représentait. C'était aussi le siège de la justice royale et de l'administration de la châtellenie.

Restitution du château de Montargis par Edmond Michel, dans *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais*, 1887

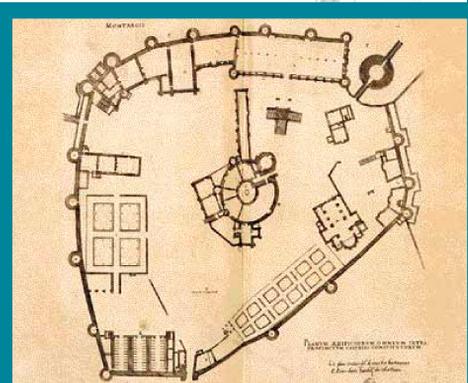
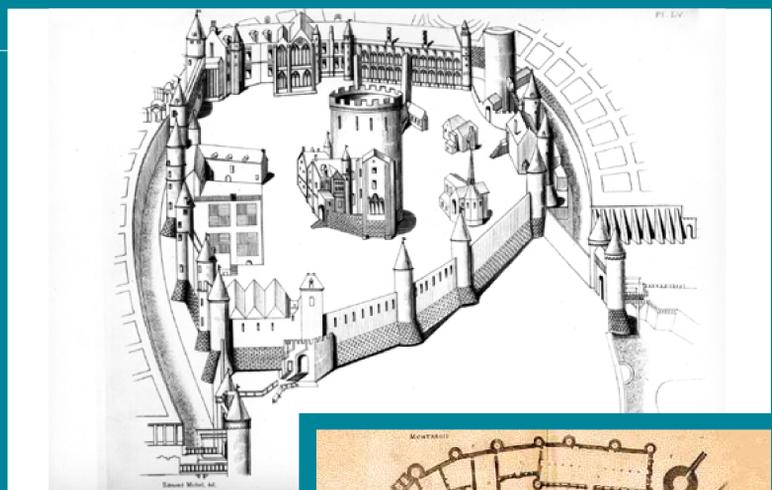
Si le château de **Montargis** a presque entièrement disparu de nos jours, des dessins dus à l'architecte du XVI^e siècle Androuet Du Cerceau témoignent de l'ampleur de cet ensemble qui fut demeure royale sous les Capétiens. Lorsqu'en 1184, Philippe Auguste réunit Montargis au domaine royal, il réside souvent dans le château hérité des seigneurs de Courtenay : il y fait construire une grosse tour à cheval sur l'enceinte pour remplacer, sur le plan défensif, le vieux donjon central.

La chronologie des constructions de cet édifice détruit n'est pas aisée à établir. L'enceinte qui entoure la basse-cour primitive comporte dix-neuf tours et abrite, outre le vieux donjon, une chapelle qui servit d'église paroissiale jusqu'à la fin du XII^e siècle. Le roi fit édifier des logis le long des fortifications et, en particulier, une remarquable grande salle, améliorée par Charles V à la fin du XIV^e siècle. La démolition commence par le donjon, en 1697, sur ordre de Louis XIV. En 1789, deux filatures sont installées dans le château, à l'initiative du duc d'Orléans. Entre 1810 et 1838, les restes du château disparaissent peu à peu, mais quelques gravures en restituent la silhouette.

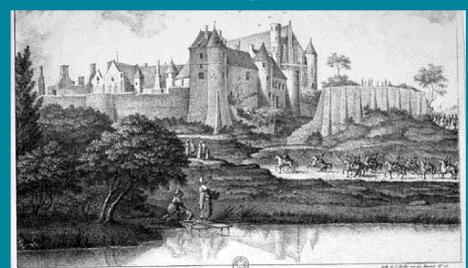
Montargis

« Les tournelles de Montargis que Garnier doit construire seront payées quarante livres l'unité ; chacune aura cinq pieds et demi d'épaisseur de mur et huit pieds de diamètre ; elles auront deux paires d'étages depuis le plancher, un parapet et un crénelage sur le mur ; les portes seront à deux tournelles avec une herse au-devant et une meurtrière ; il recevra cent livres pour chaque porte et devra acquérir la chaux, le bois nécessaire ».

(Extrait du **Cartulaire de Philippe Auguste**, traduction de Jean Mesqui).

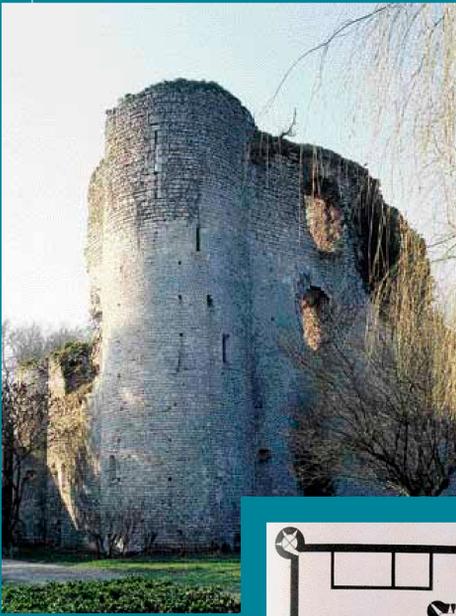


Plan du château de Montargis, dessin de Jacques Androuet Du Cerceau, dans *Les plus excellents bâtiments de France*, 1576

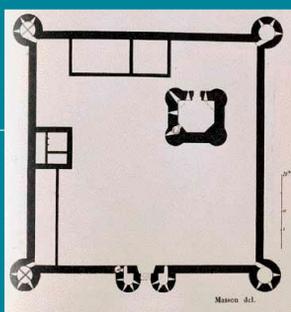


Ruines du château de Montargis, lithographie de C. Motte, vers 1825

Vue du donjon de Mez-le-Maréchal



Plan du château de Mez-le-Maréchal, dessin d'Henri Stein, dans Congrès archéologique de France, 1930



Le château de **Mez-le-Maréchal**, situé sur la commune de Dordives, appartient au XII^e siècle à la famille Clément, proche du roi. Au début du XIII^e siècle, Henri Clément, maréchal des armées, rebâtit sa demeure sur le modèle des constructions royales.

Il fait édifier une vaste enceinte quadrangulaire de 64 mètres de côté, entourée d'un fossé, flanquée à chaque angle d'une tour circulaire qui entoure le vieux donjon, lui-même remanié pour offrir un meilleur confort.

Les courtines de 10 mètres de long et 2 mètres d'épaisseur sont percées d'une seule porte

très simple, munie d'une herse et d'un assommoir.

Moins riche que le souverain, Henri Clément n'utilise pas la pierre de taille mais de petits moellons irréguliers.

L'existence du château de **Sully** est attestée dès 1102, mais il ne reste aucun vestige de cette première construction.

En 1218, Philippe Auguste le confisque à Henri de Sully et construit une « grosse tour » dans la basse-cour, symbole de l'autorité royale. Quand il rend le château à son propriétaire, le roi exige le remboursement de la tour !

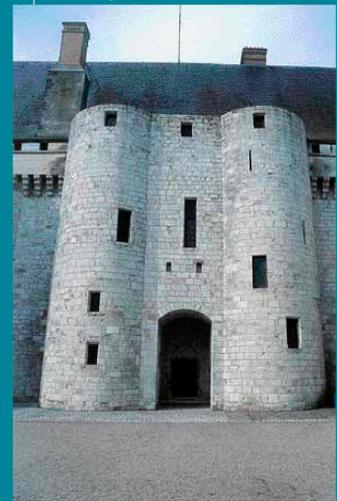
Les fondations de ce donjon, démoli en 1718, ont été mises au jour lors de fouilles en 1994.



Le corps d'entrée du donjon de Sully-sur-Loire



Vue du château de Sully-sur-Loire, prise de l'Ouest



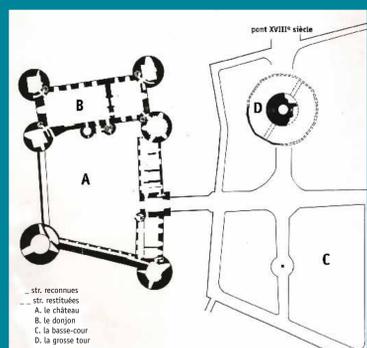
Il avait 12 mètres de diamètre, ses murs avaient 4 mètres d'épaisseur, il était entouré d'un fossé et doté d'un puits intérieur qui lui aurait permis de résister à un long siège. Il servait de cadre à la réception des aveux du fief par les vassaux du seigneur, mais aussi de prison. Le château actuel a été rebâti par Guy de La Trémoille vers 1395-1400. Pour en dresser le plan, il fit appel à l'architecte du roi Charles V, Raymond Du Temple, et en confia la réalisation au maître maçon Colin des Chapelles. Le château consiste en un corps de bâtiment rectangulaire flanqué de quatre tours d'angle, c'est-à-dire en une vaste salle fortifiée, à fonction résidentielle et d'apparat.

Le nouveau château de Sully est le témoignage architectural de la réussite sociale de son propriétaire. Il symbolise sa richesse ainsi que sa puissance politique et militaire.

Au milieu du XV^e siècle, une nouvelle aile est construite, plus simple, destinée à servir à la résidence quotidienne de la famille seigneuriale : le « petit-château », appuyé à une cinquième tour, à l'angle sud-est de la basse-cour (tour de la Sange).

Les dernières modifications sont faites au début du XVII^e siècle par Maximilien de Béthune, fait duc de Sully par Henri IV. Le ministre s'attache à améliorer la protection du site, placé en bordure de Loire, contre les crues conjuguées du fleuve et de la rivière, la Sange, qui alimente ses fossés. Il aménage le parc et, en 1606, élève une dernière tour à l'angle sud-ouest de la basse-cour, d'allure toute médiévale, mais dotée d'une terrasse pouvant servir de batterie d'artillerie.

On accédait au corps principal du château par un passage puissamment fortifié par deux tourelles et contrôlant un pont-levis (disparu). L'entrée de la grande salle était aussi défendue par un assommoir. Dans la tour de droite, un escalier à vis dessert les étages.



Plan du château de Sully-sur-Loire, avec localisation de la grosse tour de Philippe Auguste, 1994, par Jocelyne Vilpoux (Service régional de l'archéologie)

IV - Villes fortifiées

Publié deux siècles après la fin du Moyen Âge, le Dictionnaire universel d'Antoine Furetière définit encore la ville comme « l'habitation d'un peuple assez nombreux qui est ordinairement fermée de murailles ». Et, bien que les villes médiévales n'aient pas toutes été entourées de remparts, bien que de nombreux villages aient, en revanche, été fortifiés, la muraille a constitué, selon le mot de Jacques Le Goff « la base matérielle de l'identité urbaine ».

C'est à partir des grandes invasions de la fin du III^e siècle que les villes, jusqu'alors ouvertes pour la plupart, ont dû s'entourer d'une enceinte. Une fois la paix revenue, à l'époque carolingienne, leur entretien a souvent été négligé. Mais l'arrivée de

nouveaux envahisseurs (Normands pour la Gaule du Nord) entraîne une renaissance des fortifications, et, au début du X^e siècle, les remparts dominent le paysage urbain.

Aux siècles suivants, la croissance des villes déborde bien souvent les murailles à l'intérieur desquelles on tente de la contenir.

Puis, avec la Guerre de Cent Ans, les fortifications urbaines retrouvent un rôle essentiel. On y œuvre beaucoup dans tout le royaume. La paix intérieure que les Bourbons assurent à la France au XVIII^e siècle sera fatale à plusieurs enceintes. Mais certaines tiendront bon, dont il reste parfois de beaux vestiges, à moins que le XIX^e siècle n'ait eu raison de leur résistance pour aménager boulevards et mails.

À la fin du III^e siècle, lors des premières invasions, Orléans s'entoure d'une muraille qui permet aux habitants de résister notamment aux hordes d'Attila en 451. Cette enceinte primitive est agrandie vers l'ouest au début du XIV^e siècle pour protéger le nouveau quartier du bourg Dunois. Après les nombreuses destructions de la guerre de Cent Ans, pendant laquelle tout édifice hors les murs est rasé, une seconde extension englobe à l'est la collégiale Saint-Aignan. Puis, en 1486, le duc d'Orléans, futur roi Louis XII, entreprend de construire « une nouvelle clôture de murailles » qui double, lors de son achèvement en 1555, la surface de la ville dans les murs (elle passe de 60 à 130 ha). Il s'agit d'un important ouvrage flanqué de 25 tours et comportant 14 portes, sans compter les poternes. Plusieurs plans et gravures des XVI^e et XVII^e siècles nous en restituent le tracé et le profil (documents 1 et 2).

Au XVIII^e siècle, l'utilité de ces ouvrages défensifs n'apparaît plus et, plutôt que de les entretenir, les municipalités les font progressivement démolir à partir de 1740.

En 1831, la dernière porte (Saint-Jean) disparaît et, en 1848, les dernières murailles sont arasées. L'artiste Charles Pensée a fixé cet épisode de l'histoire urbaine d'Orléans en une aquarelle très précise (document 3). Il a aussi dessiné le plan de l'ancienne porte Saint-Jean (document 4) dont A. Jacob nous propose une belle lithographie (document 5).

Peu à peu, une ceinture de boulevards remplace l'enceinte. Plantés de plusieurs rangées d'arbres, ces espaces deviennent des lieux de promenade ouverts sur les faubourgs et la gare, mais leur tracé perpétue, comme en beaucoup de villes anciennes, l'organisation médiévale.

Plan et profil au naturel de la ville d'Orléans, gravure de Gilles Hotot, 1640 (Archives départementales du Loiret) (Doc. 1)



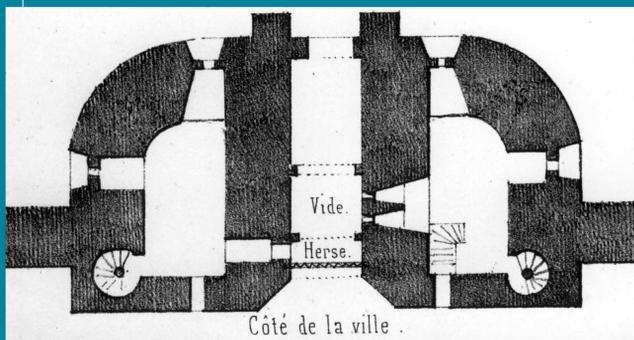
Vue d'Orléans, gravure de G. Hœfnagle, XVI^e siècle (Collection du Musée de la marine de Loire de Châteauneuf-sur-Loire, Loiret) (Doc. 2)



Démolition des fortifications à Orléans, aquarelle de Charles Pensée, vers 1848 (Musée historique et archéologique de l'Orléanais) (Doc. 3)



Plan de l'ancienne porte Saint-Jean à Orléans, dessin de Charles Pensée, 1849 (Doc. 4)



L'ancienne porte Saint-Jean à Orléans, lithographie d'A. Jacob, vers 1847 (Doc. 5)



Attaque d'une ville

Pour investir une ville, les assaillants construisent des palissades, des fossés, des machines de guerre.

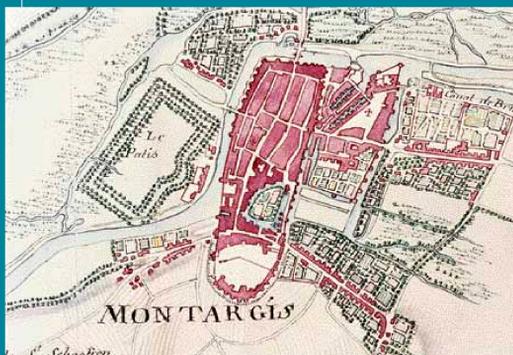
Les soldats qui réussissent à s'avancer jusqu'au pied des murs y dressent des échelles et s'élancent à l'assaut en se protégeant de leurs boucliers. Les armes en usage au XV^e siècle sont l'épée, la lance, l'arbalète (document 1). Plus tard, l'usage des canons transformera la guerre. Au cours de la guerre de Cent Ans, de nombreuses villes de la région eurent à subir attaques et sièges. Le siège de Jargeau, ici représenté par une miniature assez peu réaliste, appartient à l'épopée de Jeanne d'Arc : le 12 juin 1429, son armée prend la ville après quatre jours de combat acharné (document 2).

Siège d'une ville, miniature des Chroniques du Hainaut, vers 1470 (Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève, ms. 810, cliché CNRS-IRHT) (Doc. 1)

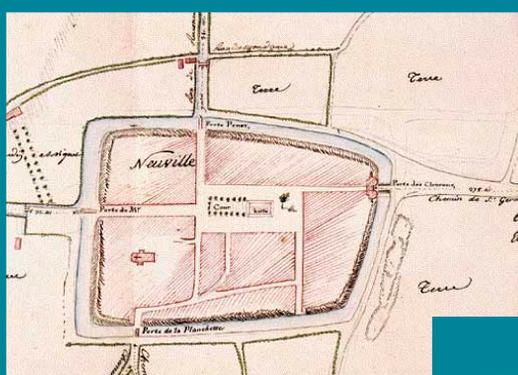


Prise de Jargeau en 1429, miniature des Vigiles de Charles VII, 1484 (cliché Bibliothèque nationale de France) (Doc. 2)

Plan de Montargis, XVIII^e siècle (Paris, Archives nationales)



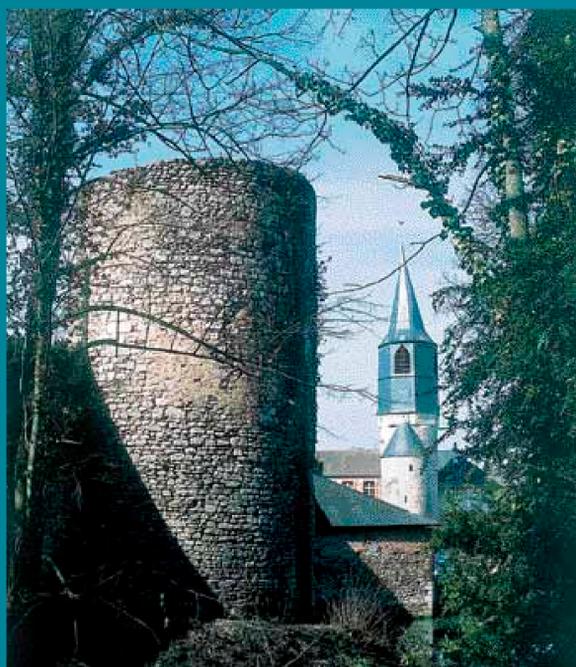
Montargis passe sous la domination royale à la fin du XII^e siècle, ce qui favorise son développement. Au XV^e siècle, une nouvelle enceinte plus vaste s'ajoute à celle du château et protège l'ensemble de la ville. Les remparts, enserrés par les bras du Loing qui améliorent la défense, ont pratiquement disparu.



Plan de Neuville-aux-Bois, XVIII^e siècle (Archives départementales du Loiret)

Neuville-aux-Bois, autre ville royale, possédait sous l'Ancien Régime une puissante enceinte comportant treize tours et des portes fortifiées qui a fait place à des promenades plantées d'arbres. De nos jours, seul le plan en garde le souvenir.

À **Châtillon-Coligny**, il y eut également une enceinte dont les fossés étaient alimentés par le Loing et le Milleron. Seules se dressent encore trois tours dont l'une, transformée, sert de clocher à l'église. « Chastillon est une ville de belle structure, bien fermée de murailles et fossés » (Dom Morin, 1630).



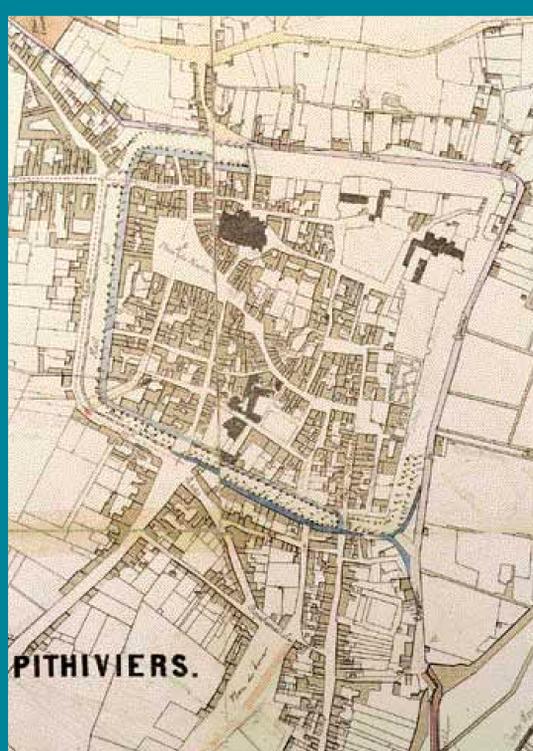
Vue d'une tour de l'enceinte de Châtillon-Coligny

Depuis 1472, la ville de **Pithiviers** est entourée d'une enceinte de plan presque carré qui, à l'époque où elle était intacte, s'étendait sur un périmètre de 1200 m et comportait fossés, remparts, portes et tours.

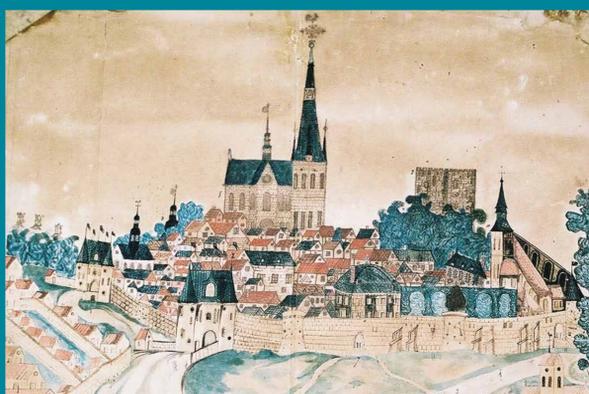
Cette enceinte appartenait à l'évêque d'Orléans, seigneur de Pithiviers, mais les habitants l'entretenaient grâce à un impôt spécial payé sur les marchandises vendues en ville. En 1733, les fossés sont comblés et, à partir de 1808, les portes sont démolies. Ne demeurent de nos jours que les remparts du nord et de l'est, et la tour des Buttes (document 1). Le tracé des fortifications se lit aisément sur le plan de la ville où les boulevards ont occupé leur emplacement (document 2). Sur la vue du début du XIX^e siècle (document 3) se dresse encore le puissant donjon érigé à la fin du X^e siècle par Héloïse de Champagne, dame de Pithiviers ; il a été rasé en 1812.



Mur d'enceinte et tour à Pithiviers (Doc. 1)

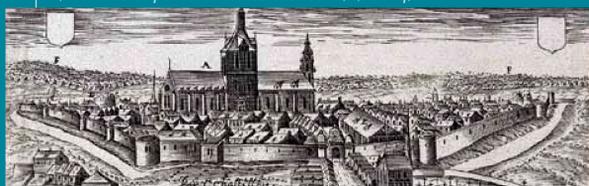


Plan de Pithiviers, XIX^e siècle
(Archives départementales du Loiret) (Doc. 2)

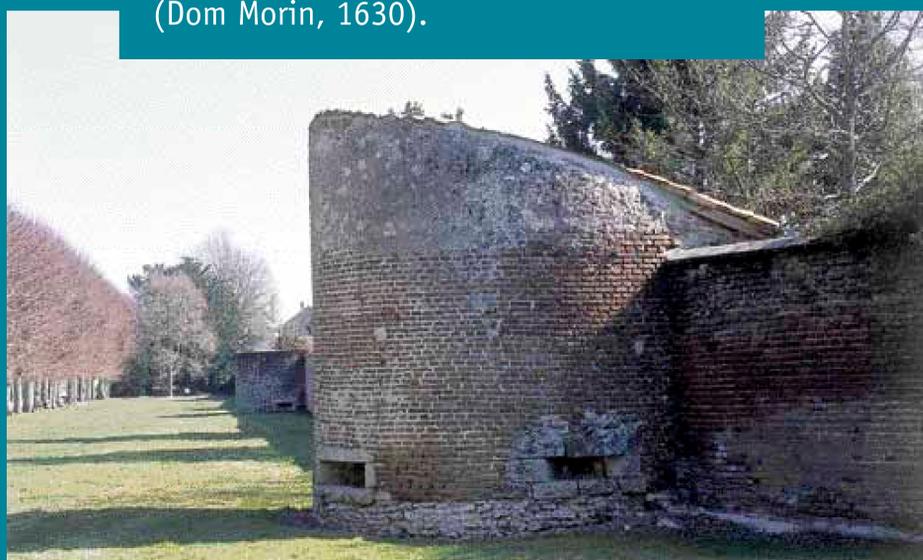


Vue de la ville de Pithiviers, vers 1810
(cliché Musée d'art et d'histoire de Pithiviers) (Doc. 3)

Boiscommun, gravure de Claude Chastillon, XVII^e siècle
(Archives départementales du Loiret) (Doc. 4)



La petite ville de **Boiscommun**, située en bordure de la forêt d'Orléans, fut un lieu de séjour apprécié des rois amateurs de chasse. Elle eut donc sous l'Ancien Régime une importance certaine dont témoigne encore son église (document 4). Des fortifications ne subsiste plus que le rempart nord renforcé de tours rondes percées de canonnières (document 5). « Les murailles sont de carreaux, de pierre de taille et de brique, environnées de fossés jusque dessus les talus desquels il y a des vignes plantées tant le vignoble de ces quartiers est grand » (Dom Morin, 1630).



Mur d'enceinte et tour à Boiscommun (Doc. 5)